

51^{ème} SALON DES PICTURALES

BULLETIN DE PARTICIPATION

A REMPLIR ET A RETOURNER SIGNÉ A LA MDA

MES COORDONNÉES

NOM : _____ Prénom : _____

NOM D'ARTISTE : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone : | | | | | Courriel : _____ @ _____

J'ai déjà exposé aux Picturales : ☐ non ☐ oui Depuis l'année : _____

MON ŒUVRE

► Le bulletin d'inscription devra être accompagné d'une photo de l'œuvre à exposer.
En l'absence de photo votre inscription ne sera pas prise en compte.

► La commune se réserve le droit de ne pas retenir une œuvre si celle-ci ne correspond pas aux critères d'éligibilité du règlement des Picturales ou si le nombre d'œuvres reçu est trop important.

Technique (ex : aquarelle)	TITRE	Format	Prix de vente
<i>Veuillez écrire en lettres majuscules</i>		HAUTEUR :	
		LARGEUR :	

DATES À RETENIR

- 51^{ème} Salon des Picturales : du samedi 14 novembre au dimanche 22 novembre 2026
Le vernissage aura lieu vendredi 13 novembre à 19h à la Maison des Associations François Mitterrand de Bourg de Péage
- Retour du bulletin de participation en mairie ou à la MDA au plus tard le **VENDREDI 16 OCTOBRE 2026**
- Retour de sélection ou non-sélection par courrier ou mail au plus tard le **VENDREDI 23 OCTOBRE 2026**
- Dépôt des toiles : MARDI 10 NOVEMBRE 2026 de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, à la MDA.
Lors du dépôt, il vous sera remis un bon de réception, qu'il vous faudra conserver soigneusement, car il vous sera demandé lors de la reprise des toiles.
- Récupération des toiles : **LUNDI 23 NOVEMBRE 2026**, de 8h00 à 14h00, à la MDA.

ATTENTION

- Ne pas oublier d'inscrire au verso de l'œuvre : NOM - PRENOM (en majuscules) - téléphone - titre de l'œuvre
- Toute toile ou œuvre non déposée à la MDA François Mitterrand le 10 novembre ne sera pas exposée.
- Aucune œuvre ne pourra être réceptionnée à un autre moment.

Fait le ____/____/____ à _____ Signature : _____